



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra au

**Réfectoire de l'École de Belle-Maison,
rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN
LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 À 20 HEURES**

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL COMMUNAL – Présidence temporaire selon l'article L1122-15 du CDLD – COMMUNICATION
2. ÉLECTIONS COMMUNALES 2024 – Validation des résultats du scrutin du 13 octobre 2024 – COMMUNICATION
3. CONSEIL COMMUNAL – Vérification des pouvoirs et prestation de serment des Conseillères élues et des Conseillers élus – INSTALLATION
4. CONSEIL COMMUNAL – Désistement en vertu de l'article L1122-4 du CDLD – PRISE D'ACTE
5. CONSEIL COMMUNAL – 2nd Désistement en vertu de l'article L1122-4 du CDLD – PRISE D'ACTE
6. CONSEIL COMMUNAL – Vérification des pouvoirs et prestation de serment d'un Conseiller suppléant ACM – INSTALLATION
7. CONSEIL COMMUNAL – Vérification des pouvoirs et prestation de serment d'un Conseiller suppléant ecole – INSTALLATION
8. CONSEIL COMMUNAL – Formation du tableau de préséance – ARRÊT
9. CONSEIL COMMUNAL – Formation des Groupes politiques – PRISE D'ACTE
10. COLLÈGE COMMUNAL – Pacte de Majorité – APPROBATION

11. BOURGMESTRE – Prestation de Serment – INSTALLATION
12. ÉCHEVINES et ÉCHEVINS – Prestation de Serment – INSTALLATION
13. ÉCHEVINES et ÉCHEVINS – Attributions scabinales – COMMUNICATION
14. CONSEIL COMMUNAL – Élection à la Présidence du Conseil – DÉCISION
15. CONSEIL COMMUNAL – Désignation par les Groupes politiques des membres du Groupe de Travail « Finances/Budget » – PRISE D'ACTE
16. CPAS – Élection de plein droit des Conseillères et Conseillers de l'Action sociale présentés par les Groupes politiques – PRISE D'ACTE
17. POLICE – Élection de deux Conseillers auprès de la Zone de Police CONDROZ 5296
18. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente – APPROBATION

Fait à Marchin, le 22 novembre 2024,

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,



Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI